

P E R M A N E N C E S

DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

A GRAMAT, MARTEL, PAYRAC et SOUILLAC

A la mairie de GRAMAT :

Jeudi 29 octobre, de 14 heures 30 à 17 heures.

Jeudi 26 novembre, de 14 heures 30 à 17 heures.

Jeudi 17 décembre, de 14 heures 30 à 17 heures.

A la mairie de MARTEL :

Jeudi 15 octobre, de 14 heures 30 à 16 heures 30.

Jeudi 5 novembre, de 14 heures 30 à 16 heures 30.

Jeudi 3 décembre, de 14 heures 30 à 16 heures 30.

A la mairie de PAYRAC :

Jeudi 15 octobre, de 10 heures à 12 heures.

Jeudi 5 novembre, de 10 heures à 12 heures.

Jeudi 3 décembre, de 10 heures à 12 heures.

A la mairie de SOUILLAC :

Jeudi 29 octobre, de 9 heures 30 à 12 heures.

Jeudi 26 novembre, de 9 heures 30 à 12 heures.

Jeudi 17 décembre, de 9 heures 30 à 12 heures.

**SUR RENDEZ-VOUS pris au secrétariat de la mairie au plus tard
trois jours avant la date souhaitée.**